



DEMANDE

DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

OU

D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE

Identité du demandeur Nom :

Prénoms :

Domicile :

.....

.....

Téléphone :

Nature du livret d'époux(ses)

de parents non mariés

Motif de la demande perte, vol ou destruction du premier livret

changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret

époux(se) ou parent dépourvu du livret en cas de divorce, de séparation de corps, séparation de fait, etc...

autres :

Conditions de délivrance établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état civil de ma résidence, et à cet effet je présente le premier livret en ma possession

reconstitution d'un nouveau livret, et à cet effet je remplis le questionnaire figurant au verso de la présente

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Le cas échéant, déclaration de perte ou de vol effectuée au commissariat de police
- Le cas échéant, jugement de divorce ou de séparation de corps

Je (nous) soussigné(e)(s).....

Certifie (certifions) que les renseignements indiqués ci-dessus et (éventuellement) au verso sont exacts et complets.

A..... le

Signature du (des) demandeur(s)

NOTA : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que de la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

« EPOUX ou PERE » ou « EPOUSE ou MERE »

« EPOUX ou PERE » ou « EPOUSE ou MERE »

Nom :

Nom :

Prénoms :

Prénoms :

Né(e) le :

Né(e) le :

A :

A :

Nationalité :

Nationalité :

Mariage célébré le à

Mentionner, le cas échéant :

Date et lieu du décès :

Date et lieu du décès :

ENFANTS

1 – Nom :

2 – Nom :

Prénoms :

Prénoms :

Né(e) le :

Né(e) le :

A :

A :

3 – Nom :

4 – Nom :

Prénoms :

Prénoms :

Né(e) le :

Né(e) le :

A :

A :

5 – Nom :

6 – Nom :

Prénoms :

Prénoms :

Né(e) le :

Né(e) le :

A :

A :

7 – Nom :

8 – Nom :

Prénoms :

Prénoms :

Né(e) le :

Né(e) le :

A :

A :

Partie réservée à l'administration

Bien vouloir inscrire les extraits des actes dressés en votre commune et faire suivre aux différentes mairies concernées.

La dernière mairie est invitée à nous retourner le livret ainsi que la présente note.

NOTA : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que de la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.